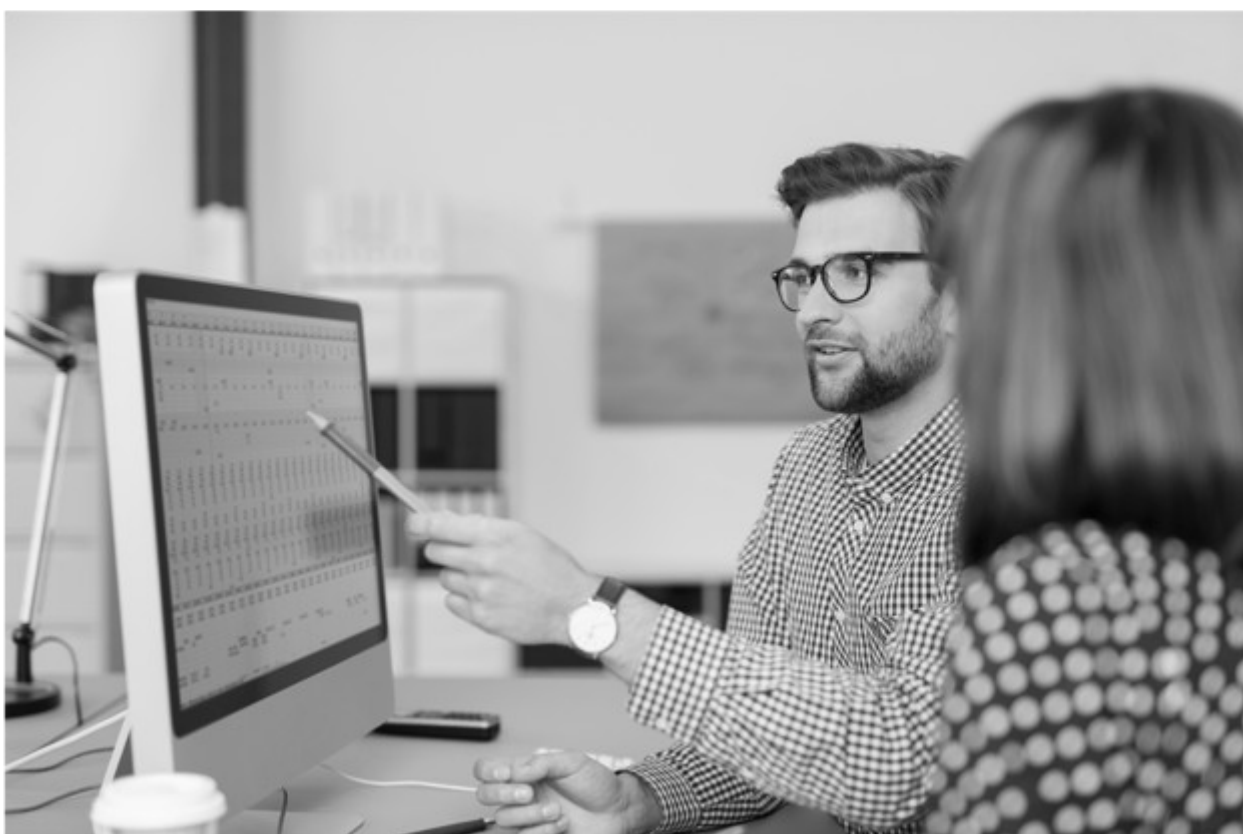


Feature 40884

Refonte processus consentement 2024

Spécification fonctionnelle détaillée



VERSIONING

Date	Auteur	Sujet
12/11/2024	Irène BURLET	Création du document
25/02/2025	Irène BURLET	Mise à jour du document suite aux retours Be'ys

VERSIONING.....2

DESCRIPTION FONCTIONNELLE.....4

SCÉNARIOS.....4

AUTORISATIONS.....5

TRAITEMENT DE L'EXISTANT.....5

LIVRAISON.....5

LISTE DES LIVRABLES.....5

ACTIONS PRÉ-MEP ET POST-MEP.....5

ACTIONS POST-MEP.....5

SOLUTION TECHNIQUE.....6

MODIFICATION DE LA LOGIQUE DE RATTACHEMENT ENTREPRISE.....6

APPELS API.....6

RÉCUPÉRATION DES NIVEAUX DE CONSENTEMENT DE L'ENTREPRISE (PAS DE MODIFICATION À APPORTER).....6

LOGIQUE DE LA MÉTHODE À RENSEIGNER.....6

RETOURS.....6

ENREGISTREMENT DU CONSENTEMENT (PAS DE MODIFICATION À APPORTER).....7

LOGIQUE DE LA MÉTHODE À RENSEIGNER.....7

RETOURS.....7

MODIFICATIONS ANNEXES.....8

MÉMORISATION DES VALIDATIONS ET INVALIDATIONS ENTREPRISE.....8

BLOCAGE DU CONSENTEMENT EN CAS DE CANDIDATURE EN TRANSMIS BAILLEUR.....8

RATTACHEMENT ENTREPRISE A POSTERIORI.....9

FUSION ET DÉFUSION D'ENTREPRISES.....9

ANNEXES.....10

TICKET DEVOPS 40073.....10

TICKET DEVOPS 29850.....12

TICKET DEVOPS 29812.....15

TICKET DEVOPS 29813.....17

LOGIQUE DE RATTACHEMENT À UNE ENTREPRISE.....19
DESCRIPTION ÉCRITE DU SCHÉMA :..... 20

LISTE DES TICKETS DE LA FEATURE

Numéro	Titre	Partenaire
40073	<u>User Story 40073</u> : modification processus demande de consentement	Be'ys
29850	<u>User Story 29850</u> : Comportement des points entreprises en cas de modification de données de la demande	Be'ys
29812	<u>User Story 29812</u> : Comportement de la demande en cas de modification des données Entreprises	Be'ys
29813	<u>User Story 29813</u> : Comportement de la demande en cas de modification du porteur de la demande	Be'ys

DESCRIPTION FONCTIONNELLE

Actuellement un grand nombre d'inscrits à AL'in préfèrent retenir l'option de consentement 1 (anonyme), sans comprendre que ce faisant ils perdent l'avantage des points entreprise.

Pour éviter que les utilisateurs se pénalisent ainsi eux-mêmes, le consentement 1 ne sera plus proposé. La validation des CGU (qui seront mises à jour à cet effet) vaudra consentement 2.

Ce choix sera donc appliqué par défaut, sauf si l'employeur propose également un consentement de niveau 4, auquel cas l'utilisateur devra toujours faire le choix entre deux options de façon obligatoire.

Scénarios

Après livraison de la feature, les utilisateurs devront valider une nouvelle version des CGUs. Soit l'utilisateur a déjà un compte, auquel cas le numéro de version des CGUs sera mis à jour, soit l'utilisateur n'a pas déjà de compte sur la plateforme AL'in.

Les scénarios sont les suivants, au moment de l'ouverture de la page des CGUs, l'utilisateur :

1. A une demande active rattachée à une entreprise et qui n'a pas déjà un consentement 2 ou 4 :
Si l'entreprise le permet, le demandeur a le choix entre le consentement 2 et 4, sinon le niveau de consentement 2 est imposé et créé pour l'utilisateur sans possibilité de choix.
2. A une demande active non rattachée à une entreprise :
 - 2.1. Le demandeur et codemandeur(s) ont tous un type de contrat chômeur :
À la validation des CGUs, pas de sauvegarde d'un niveau de consentement lié à la demande
 - 2.2. Le demandeur ou codemandeur a un siret, mais le porteur de la demande a le contrat chômeur :
À la validation des CGUs, pas de sauvegarde d'un niveau de consentement lié à la demande
 - 2.3. Le demandeur a saisi un siret mais il ne correspond pas à une entreprise en base :
À la validation des CGUs, pas de sauvegarde d'un niveau de consentement lié à la demande
3. N'a pas encore importé sa demande :
À la validation des CGUs, pas de sauvegarde d'un niveau de consentement lié à la demande

Les scénarios sont les suivants, depuis la page de gestion du consentement du front demandeur :

1. A une demande active rattachée à une entreprise et qui n'a pas déjà un consentement 2 ou 4 :
Si l'entreprise le permet, le demandeur a le choix entre le consentement 2 et 4, sinon le niveau de consentement 2 est imposé et créé pour l'utilisateur sans possibilité de choix.

2. A une demande active non rattachée à une entreprise :
 - 2.1. Le demandeur et codemandeur(s) ont tous un type de contrat chômeur :
Pas de possibilité de choisir un porteur de relation entreprise ni de choix de niveau de consentement
 - 2.2. Le demandeur ou codemandeur a un siret, mais le porteur de la demande a le contrat chômeur :
Pas de niveau de consentement tant que l'utilisateur ne choisit pas un porteur de relation entreprise permettant de rattacher la demande à une entreprise
 - 2.3. Le demandeur a saisi un siret mais il ne correspond pas à une entreprise en base :
Pas de niveau de consentement tant que l'utilisateur ne choisit pas un porteur de relation entreprise permettant de rattacher la demande à une entreprise
3. N'a pas encore importé sa demande : pas d'affichage du bloc consentement dans le front demandeur

Autorisations

Pas de changement sur les appels de mise à jour des niveaux de consentement des demandes, ni les appels de récupération des niveaux proposés par l'entreprise.

Traitement de l'existant

Un script est à prévoir pour :

- Post-mep :
 - o Créer des consentements de niveau 2 pour les entreprises qui ne le proposaient pas
 - o Supprimer les consentements de niveau 1 parmi les choix possibles pour les entreprises (HousingRequestEntityFormLevel avec consent_level = 1)
 - ~~o Supprimer les objets de la collection HousingRequestEntityForm avec level égal à 1~~

Livraison

Liste des livrables

- Modifications du package api
- Script de gestion des niveaux de consentement (liés aux entreprises)

Actions post-mep

Avant livraison de la fonctionnalité, certaines entreprises auront les consentements : 1, 2 ou 4. Certaines demandes auront également les niveaux : 1, 2 ou 4 selon ce que propose l'entreprise.

Il faut donc un script après livraison pour créer les niveaux de consentement 2 pour les entreprises qui ne le proposaient pas et supprimer les niveaux 1.

SOLUTION TECHNIQUE

Afin de répondre au besoin exprimé par le client, nous devons mettre en place la solution suivante :

Modification de la logique de rattachement entreprise

Voir le schéma et le détail écrit du schéma en annexe. L'annexe est issue de la documentation Be'ys (document Evolution du consentement - 40073 - documentation - fra v1.6.docx). Si une version plus récente existe, il faut se référer à la documentation Be'ys.

> Il existe une version plus récente de la documentation Be'ys le 20/06/2025, il faut se référer à la nouvelle (1.8c).

Appels API

Récupération des niveaux de consentement de l'entreprise (pas de modification à apporter)

Verbe : GET

Chemin : {host}/api/dmo/housing_request_entity_form_levels?entity_id=[id de l'entreprise, issu du old_entity_id de la demande]

Valeurs pour {host} :

- Recette 2 : api-cerfav4-rcc.be-idys.com
- Recette : als-hermes-scoring-rec.be-idys.com
- Préproduction : als-hermes-demo-api.be-idys.com
- Production : api.al-in.fr

Autorisations :

Les personnes autorisées à voir les résultats de la requête sont :

- Le demandeur détenteur de la demande
- Les utilisateurs avec le rôle 'cre', 'rdsi', 'entreprise', 'bailleur', 'superadministrateur' et qui ont le droit de lecture sur l'entreprise

Logique de la méthode

Dans le cas où un entity_id est passé directement en paramètre (ce qui est notre cas), on récupère l'entreprise via cet identifiant.

On vérifie ensuite si la personne faisant la requête a le droit de consulter les niveaux de consentement de l'entreprise (voir point Autorisations ci-dessus).

Si c'est le cas alors on renvoie la liste des niveaux de consentement proposés par l'entreprise.

Retours

Retour en succès : La route retournera un code 200

Exemple issu de recette 2

```
{
  "data": [
    {
      "id": "62d8113cb93ee35ebec6c2e6",
      "type": "housing_request_entity_form_levels",
      "attributes": {
        "responsible": {
          "id": "5d382e034ac06e1b29826b00",
          "first_name": "ALS",
          "last_name": "Tester"
        },
        "readers": [],
        "writers": [],
        "read_level": "write",
        "created_at": "2022-07-20T16:29:16.934+02:00",
        "updated_at": "2022-07-20T16:29:16.934+02:00",
        "entity_id": "5e1eebbea70bf21699e8a94d",
        "consent_fields": [],
        "description": "Consentement de niveau 1",
        "level": 1,
        "delegation": false
      }
    },
    ...
  ],
}
```

Retour en échec si :

- 401 :
 - o cannot_access : si la demande active de l'utilisateur n'a pas le même entity_id que celui de la requête
 - o not_right_on_this_entity : renvoyé si l'utilisateur a le rôle 'cre', 'rdsi', 'entreprise', 'bailleur' ou 'superadministrateur' mais pas le droit de lecture sur l'entreprise
- 404 :
 - o instance_not_found : Si l'entreprise n'est pas trouvée

Format de retour en cas d'erreur :

```
{
  "errors": [
    {
      "title": "translation missing: fr.error_messages.instance_not_found.title",
      "status": 404,
      "code": "translation missing: fr.error_messages.instance_not_found.code"
    }
  ]
}
```

Enregistrement du consentement (pas de modification à apporter)

Verbe : PATCH ou POST (en fonction de si c'est modification ou création)

Chemin : {host}/api/dmo/housing_request_entity_forms/:id_entity_form (id nécessaire si modification)

Valeurs pour {host} :

- Recette 2 : api-cerfav4-rcc.be-idys.com
- Recette : als-hermes-scoring-rec.be-idys.com
- Préproduction : als-hermes-demo-api.be-idys.com
- Production : api.al-in.fr

Payload :

```
{
  "data": {
    "attributes": {
      "consent_fields": ['champ_1', 'champ_2'], // tableau des champs consentis, mais sans doute non passé par le
front
      "delegation": true/false,
      "housing_request_id": 'string',
      "entity_form_level_id": 'string' // ID de l'entity_form_level créé par l'entreprise, facultatif
      "level": 'integer'
    }
  }
}
```

Autorisations :

À valider mais il ne semble pas y avoir de restriction de droits concernant la création/modification de niveau de consentement pour une demande.

Logique de la méthode

En fonction du verbe, on crée ou modifie les informations du housing_request_entity_from à partir du payload.

Retours

Retour en succès : La route retournera un code 200

```
{
  "data": {
    "id": "67c0b3ac9cec05d8ecb8f503",
    "type": "housing_request_entity_forms",
    "attributes": {
      "responsible": {
        "id": "5cddb9feccc15a517dc05934",
        "first_name": "Karine",
        "last_name": "MARTIN"
      },
      "readers": [],
      "writers": [],
      "read_level": "write",
      "created_at": "2025-02-27T19:49:16.184+01:00",
      "updated_at": "2025-02-27T19:49:16.184+01:00",
      "entity_id": null,
      "housing_request_id": "tata",
      "applicant_id": null,
      "consent_fields": [
        "1",
        "2"
      ],
      "level": 1,
      "delegation": false,
      "delegation_signed": true,
      "entity_form_level_id": null,
      "entity_form_level": null
    }
  }
}
```

Retour en échec si :

- 401 :
 - o Pas de gestion des autorisations (à confirmer)
- 404 :
 - o (PATCH) object_not_found : l'entity_form n'est pas trouvé à partir de l'id passé en paramètre
- 422 :
 - o Pas de gestion des cas d'erreur (on ne vérifie pas si l'identifiant de l'housing_request_id passé correspond à une vraie demande en base)

Format de retour en cas d'erreur :

```
{  
  "errors": [  
    {  
      "title": "translation missing: fr.error_messages.object_not_found.title",  
      "status": 404,  
      "code": "translation missing: fr.error_messages. object_not_found.code"  
    }  
  ]  
}
```

Modifications annexes

Mémorisation des validations et invalidations entreprise

Pour un meilleur suivi des actions et améliorer l'expérience utilisateur, nous proposons d'ajouter l'information de l'entreprise liée au statut entreprise (entity_status) enregistré dans la collection des statuts lors de la validation/du refus par l'entreprise.

Par exemple :

- Si l'entreprise avec l'id « 1234 » valide la demande avec l'id « ABCD »
- Alors on crée une entrée dans la collection Status avec :
 - o Entity_id : 1234
 - o Object_id : ABCD
 - o Status_label : entity_status
 - o Title : EN COURS
 - o Reference_model_name : housing_request

On sait alors que la demande ABCD a été validée une première fois pour l'entreprise « 1234 ».

Ainsi, lors du changement de relation entreprise, si on voit que la demande a déjà été validée une première fois et puis refusée ensuite, alors on set entity_validated à true. Dans le cas contraire, on maintient le calcul actuel, à savoir true si l'entreprise est en validation automatique, false sinon.

Blocage du consentement en cas de candidature en TRANSMIS BAILLEUR

Si une candidature active au statut TRANSMIS BAILLEUR ou à un stade ultérieur est associée à la demande, alors le demandeur ne doit pas pouvoir modifier le (co)demandeur sélectionné, ni modifier le consentement sélectionné. Le blocage sera appliqué aussi bien dans l'interface que via l'API.

Il faut donc empêcher les modifications depuis les routes API des champs « applicant_used_for_siret » et la création d'un nouveau consentement si une des candidatures **actives** liées à la demande est au statut TRANSMIS BAILLEUR ou à un stade ultérieur.

Cependant si l'entreprise de rattachement est mise à jour, suite à une mise à jour manuelle ou automatique (dispatching, rattachement a posteriori, fusion...) de la demande, l'impact du changement d'entreprise de rattachement est pris en compte comme décrit dans le schéma de rattachement à l'entreprise, indépendamment du statut de la candidature.

Rattachement entreprise a posteriori

Lorsqu'une entreprise est créée en base, pour toute demande n'ayant pas de code entreprise (last_entity_code) et dont le SIRET sélectionné (hr.applicant_used_for_siret.main_employer_siret) correspond à cette entreprise :

- Créer un niveau de consentement 2 sur l'entreprise nouvellement créée
- La demande est rattachée à l'entreprise

- Si un nom d'employeur avait déjà été saisi, il est préservé (toujours le cas)
- Si la demande disposait déjà d'un consentement, **et que le niveau de celui-ci est accepté par l'entreprise, il est préservé**, sinon
 - o Si le demandeur a déjà validé les CGU validant le consentement de niveau 2, on lui crée un niveau de consentement de niveau 2
 - o Sinon sa demande perd son consentement
- Si à la suite des calculs une demande est rattachée à l'entreprise et dispose d'un consentement
 - o Si l'entreprise est en validation automatique, la demande passe à l'entity_status EN COURS et reçoit (ou conserve) les 1000 points de validation entreprise

Sinon (si l'entreprise est en validation manuelle) l'entity_status passe à A VALIDER et la demande n'a pas/plus de points de validation entreprise.

Il faut donc apporter des modifications pour vérifier que le niveau de consentement sur la demande fasse bien parti des niveaux de consentement proposés par l'entreprise.

Les autres scénarios de rattachement à posteriori sont :

- Modification du siret/siren sur l'entreprise (via le rex ou api)
- Modification du siret du porteur de la relation entreprise
- Modification du porteur de la relation entreprise

Pour les 3 ci-dessus il faut se baser sur le schéma de la document be'ys (celui en annexe n'est pas forcément le dernier à jour et sert d'indicateur général).

Fusion et défusion d'entreprises

~~Lors d'une fusion d'entreprises, pour une demande rattachée à l'entreprise absorbante, rien ne change.~~

~~Lors d'une fusion d'entreprises, pour une demande rattachée à l'entreprise absorbée, seul l'entity_id change. Les autres informations associées à l'entreprise restent inchangées. Y compris si le niveau de consentement sélectionné n'est pas accepté par la nouvelle entreprise. La solution pourra être revue dans le cadre de l'étude Gestion des entités.~~

~~Lors d'une défusion d'entreprises, pour une demande rattachée à l'ex-entreprise absorbante, rien ne change.~~

~~Lors d'une défusion d'entreprises, pour une demande rattachée à l'ex-entreprise absorbée, seul l'entity_id change. Les autres informations associées à l'entreprise restent inchangées. Y compris si le niveau de consentement sélectionné n'est pas accepté par la nouvelle entreprise.~~

~~Il est possible que le besoin et la solution envisagée dans le cadre de la gestion des entités diffèrent de ce qui est décrit dans cette spécification, auquel cas il faut se référer à la spécification dédiée à l'évolution de gestion des entités (feature 35838).~~

ANNEXES

Ticket devops 40073

contexte

- Actuellement il existe un nombre important des demandes pour lesquelles les demandeurs ont choisi de rester anonymes vis-à-vis de leur entreprises (problème lié aussi au libellé « anonyme ») – environ 1/3 sans consentement et 1/3 avec un consentement anonyme.
- Cette proportion semble anormale : plus de 2/3 des demandeurs s'inscrivent sur AL'in mais refusent (ou n'acceptent pas) ensuite de bénéficier de la politique d'ALS (au travers des 240 points entreprise). Il semble donc y avoir un problème dans la compréhension et la navigation lors du recueil du consentement.
- Ces demandes bien qu'ayant un SIRET ou code entreprise valide ne bénéficient pas des points entreprise

A FAIRE:

Le processus de demande de consentement doit être revu afin de ne plus avoir des demandeurs se trouvant sans consentement ou avec un consentement anonyme

La demande de consentement se fera en deux temps distincts car le consentement recouvre deux points différents :

- D'une part le fait de savoir si le titulaire du compte de la demande accepte la politique ALS de partage des informations avec l'entreprise et du bénéfice des 240 points entreprise. Ce point correspond à la politique ALS définie dans les CGU.
- D'autre part, le niveau de consentement : Est-ce que le salarié (porteur du lien entreprise) souhaite partager avec son employeur l'intégralité de sa demande ou simplement les informations de base.

La première partie du consentement doit se faire à la création du compte AL'in (avant de savoir si le demandeur est salarié). En effet, il ne dépend pas de la demande de logement mais uniquement de la conséquence de l'acceptation des CGU.

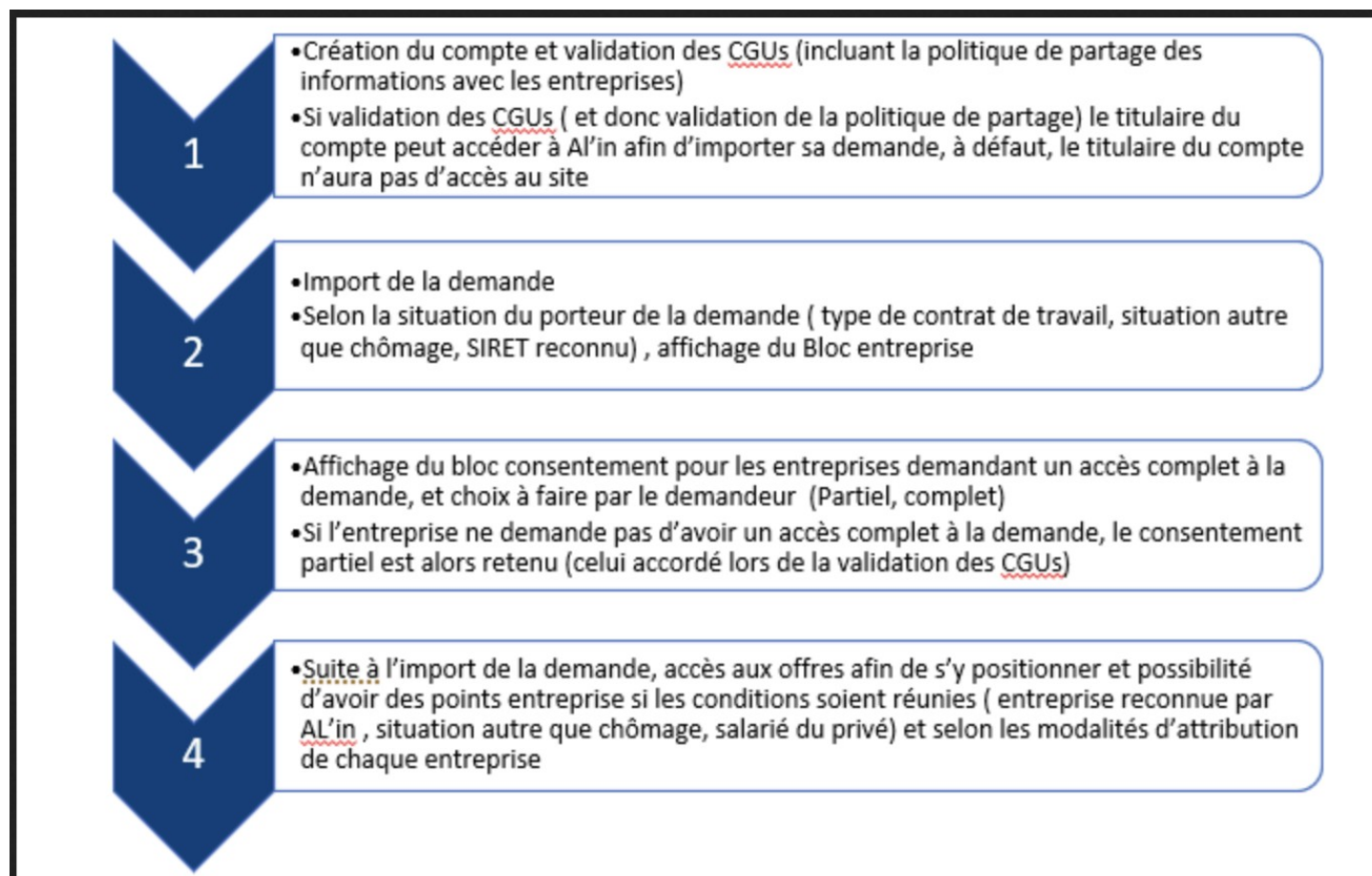
Afin de valider la création du compte le titulaire du compte doit valider les CGUS avec la politique de partage (il conviendra d'intégrer dans les CGUS les éléments autour de la politique de partage ALS et donc s'il est salarié : partager ses informations de base avec son entreprise nécessaires pour justifier de cette politique (Nom, prénom, date de naissance). Ce consentement sera nécessaire pour la création du compte.

Si, malgré tout, le titulaire du compte choisit de ne pas accepter les CGUs et donc ne pas bénéficier des 240 points entreprise s'il est salarié (et plus globalement de la politique ALS) il ne pourra pas créer de compte AL'in

Le Niveau de consentement sera géré dans un second temps, tel qu'il est prévu actuellement (contrôle des informations 'si SIRET et en fonction de la situation du porteur du lien entreprise) le

bloc entreprise et consentement s'affiche et le demandeur pourra choisir le niveau de consentement qu'il souhaite accorder.

Une mise à jour des CGUs est nécessaire



Ticket devops 29850

CONTEXTE

Nous souhaitons définir les règles de gestion définissant les comportements que nous pouvons rencontrer lors de modification d'une demande (modification données entreprises, modification du niveau de consentement, changement du porteur de la demande) selon si l'entreprise est ou non en validation automatique et les impacts sur les points entreprises ainsi que le calcul des statuts de la demande.

Cette US vise à définir les règles de gestion des points entreprise sur les demandes lors de la modification de données.

A FAIRE

Attribution des Points Entreprises ("entity_points")

- L'attribution des Points Entreprise ("entity_points") est **impossible uniquement sur les types de contrat de travail ("work_contract_type") "Chômeurs"**:

Code reçu du SNE	Label	Code enregistré dans le champ work_contract_type de la demande	Code enregistré dans le champ work_contract_type du demandeur	Codes équivalents en cerfa v3 (pour info)
CHO	Chômage	CHO	CHO	CHO

- L'attribution de Points Entreprise **dépend du consentement ("consent_level")** sélectionné par le porteur de la demande
 - Seules les demandes avec un **consentement de niveau 2 ou 4** ("consent_level": 2 / "consent_level": 4) peuvent se voir **attribuer des points**
 - L'attribution des Points Entreprise est réalisée automatiquement ou manuellement en fonction de la politique entreprise
 - En cas de validation automatique par l'entreprise ("auto_request_validation": true), les 240 Points Entreprise doivent être **accordés automatiquement** à la demande ("entity_points": 240)
 - En cas de validation manuelle par l'entreprise ("auto_request_validation": false), les Points Entreprise ne doivent être **crédités que lors de la validation de la demande par l'entreprise** ("entity_status": EN COURS)
- Une **demande refusée** ("request_status": REFUSE) **ne doit pas** se voir attribuer de Points Entreprise

Attribution des Points Bonus ("priority_index_points")

- L'attribution de Points Entreprise **dépend du consentement** (*"consent_level"*) sélectionné par le porteur de la demande
 - Seules les demandes avec un **consentement de niveau 2 ou 4** (*"consent_level": 2* / *"consent_level": 4*) peuvent se voir **attribuer des points**
- Les Points Bonus ne peuvent être accordés **qu'à des demandes validées par l'entreprise** (*"entity_status": EN COURS*)

Retrait des points d'une demande (*"entity_points" + "priority_index_points"*)

- Les retraits des points d'une demande peuvent être générés via 3 actions :
 - Modification des données de rattachement de l'entreprise
 - En cas de **modification du SIRET ou du Code Entreprise entraînant un recalcul de l'entity_id** et un rattachement à une entreprise différente, **l'intégralité des points doivent être retirés de la demande** (*"entity_points": 0 + "priority_index_points": 0*). Les **Points Bonus** (*"priority_index_points"*) de la demande doivent être **réalloués au stock de points de l'entreprise** (*"available_points"*)
 - **Attention, le retrait des points doit s'effectuer même en cas de candidature transmise au bailleur**
 - Modification du type de contrat de travail
 - En cas de **modification du contrat de travail** (*"work_contract_type"*), **l'intégralité des points doivent être déduits de la demande**. Les **Points Bonus** (*"priority_index_points"*) de la demande doivent être **réalloués au stock de points de l'entreprise** (*"available_points"*)
 - Modification du consentement de la demande
 - Modification d'un **consentement 2 ou 4** vers un **consentement null**
 - L'intégralité des points associés à la demande doivent être supprimés (*"entity_points": 0 ET "priority_index_points": 0*) et rendus à l'entreprise (*"priority_index_points"*)
 - Modification d'un **consentement 2 ou 4** vers un **consentement 1**
 - L'intégralité des points associés à la demande doivent être supprimés (*"entity_points": 0 ET "priority_index_points": 0*) et rendus à l'entreprise (*"priority_index_points"*)

Changement de porteur de la relation entreprise (*"applicant_used_for_siret"*)

- En cas de changement du porteur de la relation entreprise Demandeur/Co-demandeur, l'intégralité des points attribués à la demande doit être retiré (*"entity_points": 0 ET "priority_index_points": 0*). Les Points Bonus (*"priority_index_points"*) doivent être réalloués au stock de point de l'entreprise source (*"available_points"*).

- Le recalcul des Points Entreprises (*"entity_points"* ET *"priority_index_points"*) doit s'effectuer sur le nouveau porteur de la relation entreprise. **Attention, un colocataire ne donne droit à aucun avantage Entreprise**

CA :

1. L'attribution de Points Entreprise (*"entity_points"*) doit être possible uniquement pour les types de contrat de travail suivants : SAL, AGE, ETA, ASS, AGH, ACT, IND, RET, AUTS
2. Seules les demandes avec un consentement de niveau 2 ou 4 doivent pouvoir se voir attribuer des points
3. En cas de **validation automatique** par l'entreprise (*"auto_request_validation": true*), les 240 Points Entreprise doivent être accordés automatiquement à la demande (*"entity_points": 240*)
4. En cas de **validation manuelle** par l'entreprise (*"auto_request_validation": false*), les Points Entreprise ne doivent être crédités que lors de la validation de la demande par l'entreprise (*"entity_status": EN COURS*).
5. Une demande refusée (*"request_status": REFUSE*) ne doit pas se voir attribuer de Points Entreprise
6. Les Points Bonus (*"priority_index_points"*) ne peuvent être accordés qu'à des demandes validées par l'entreprise (*"entity_status": EN COURS*).
7. En cas de modification des données de rattachement de l'entreprise (*"main_employer_siret"* / *"last_entity_code"*), du contrat de travail (*"work_contract_type"*), du consentement de la demande (*"consent_level"*), ou de changement du porteur de la relation entreprise (*"applicant_used_for_siret"*), l'intégralité des points doit être retiré de la demande. Les Points Bonus (*"priority_index_points"*) de la demande doivent être réalloués au stock de points de l'entreprise.
8. L'intégralité des points associés à la demande doit être supprimée (*"entity_points": 0* **ET** *"priority_index_points": 0*) et les points *"priority_index_points"* sont rendus à l'entreprise lors de la modification d'un consentement 2 ou 4 vers un consentement null ou 1

Ticket devops 29812

CONTEXTE

Nous souhaitons définir les règles de gestion définissant les comportements que nous pouvons rencontrer lors de modification d'une demande (modification données entreprises, modification du niveau de consentement, changement du porteur de la demande) selon si l'entreprise est ou non en validation automatique et les impacts sur les points entreprises ainsi que le calcul des statuts de la demande.

Cette US vise à définir les règles de comportement de la demande lors d'une modification des données entreprises.

A FAIRE

Les informations de consentement dépendent de l'entreprise à laquelle est rattaché le demandeur.

En cas de modification de données entreprises permettant d'identifier une entreprise (SIRET, Code Entreprise) entraînant un recalcul de l'identifiant entreprise ("*entity_id*"), l'intégralité des champs de la demande doivent être réinitialisés.

Le comportement à appliquer sera le même que lors d'un NUD fraîchement importé et validé via code.

Si des points avaient été attribués à la demande, alors ils doivent être décomptés et réalloués au stock de point de l'entreprise source.

Les champs à réinitialiser pour la demande :

- request_status
- consent_level
- entity_status
- entity_points
- priority_index_points
- Entity_code
- matricule
- date d'entrée dans l'entreprise
- CDII

En cas de candidature **transmise au bailleur**, le niveau de consentement **ne doit plus être modifiable par le demandeur** tant qu'il est rattaché à la même entreprise et que sa candidature est en cours.

En cas de changement d'entreprise lors d'une transmission bailleur, l'intégralité des champs de la demande préalablement cités doit être réinitialisé.

CA :

20

1. Les différentes informations de consentement proposées au demandeur doivent correspondre à celles de l'entreprise à laquelle est rattaché la demande.
2. Lorsqu'il y a modification des données de l'entreprise qui permettent d'identifier une entreprise (SIRET, Code Entreprise), tous les champs de la demande doivent être réinitialisés.
3. Le comportement appliqué en cas de modification des données de l'entreprise doit être identique à celui d'une nouvelle demande d'importation validée par un code.
4. Si des points avaient été attribués à la demande avant la modification, ces points doivent être déduits et réalloués au stock de points de l'entreprise source

Ticket devops 29813

CONTEXTE

Nous souhaitons définir les règles de gestion définissant les comportements que nous pouvons rencontrer lors de modification d'une demande (modification données entreprises, modification du niveau de consentement, changement du porteur de la demande) selon si l'entreprise est ou non en validation automatique et les impacts sur les points entreprises ainsi que le calcul des statuts de la demande.

Cette US vise à définir les règles de comportement de la demande lors d'une modification du porteur de la demande ("*applicant_used_for_siret*").

A FAIRE

Les informations de consentement proposées au demandeur dépendent de l'entreprise à laquelle est rattaché la demande.

Un Demandeur et son Co-demandeur ne faisant pas partie de la même entreprise peuvent chacun être porteur la demande.

Selon le porteur de la demande, le rattachement ne sera pas à la même entreprise et les règles de différenciation peuvent alors différer.

Lors d'un switch entre le Demandeur et le Co-Demandeurs ou lors de la suppression d'un Co-demandeur portant la relation entreprise, l'intégralité des données relatives à la demande doivent être réinitialisées comme décrit dans le ticket :

- [#29812](#)

Le nouveau porteur de la demande doit à nouveau saisir les informations obligatoires relatives à son contrat de travail et suivre le comportement décrit dans les tickets :

- [#29811](#)
- [#26911](#)

Attention en cas de modification de données sur le SNE (autre que lien Co-Demandeur), le porteur de la relation entreprise doit rester celui préalablement sélectionné.

Note de NCH : ce que je traduis comme "si une mise à jour SNE ne supprime pas le co-demandeur porteur de la relation entreprise et ne modifie pas son entreprise, alors il reste sélectionné comme porteur de la relation entreprise"

Il a été explicitement dit par [@Pierre LE DORAN](#) que nous **ne souhaitons conserver aucune donnée**, même en cas de switch récurrent de porteur de la relation entreprise.

CA :

1. Les informations de consentement doivent dépendre de l'entreprise à laquelle est rattaché le demandeur ou le co-demandeur portant la demande
2. En cas de **switch entre le Demandeur et le Co-demandeur**, ou lors de la **suppression d'un Co-demandeur** portant la relation entreprise, l'intégralité des données relatives à la demande doivent être réinitialisées conformément à ce qui est décrit dans le ticket #29812.
 - a. request_status
 - b. consent_level
 - c. entity_status
 - d. entity_points
 - e. priority_index_points
 - f. last_entity_code
 - g. matricule
 - h. date d'entrée dans l'entreprise
 - i. CDI
3. Après un switch ou une suppression, le nouveau porteur de la demande doit à nouveau saisir les informations obligatoires relatives à son contrat de travail, en suivant le comportement décrit dans les tickets #29811 et #26911.

Logique de rattachement à une entreprise

Lors de la mise à jour d'une demande, depuis le front demandeur ou dans le cadre du dispatching, le rattachement de la demande à une entreprise, et donc son possible consentement, doivent être revérifiés.

Le diagramme ci-dessous décrit tout le processus de décision, y compris en intégrant les futurs développements Agents de l'état et Gestion des entités comme composants facultatifs.



Test 2 : un code entreprise valide était-il présent sur l'entreprise ? si oui, il est préservé. La demande reste rattachée à l'entreprise désignée par ce code. Le consentement est préservé. La validation entreprise et les points associés sont préservés (s'il y a lieu). Aucun autre test n'est effectué.

Test 3 : le (co)demandeur sélectionné a-t-il un contrat de type chômeur ? si oui, on efface le rattachement à une entreprise, le consentement sélectionné et les points entreprise éventuellement accordés. La demande n'est plus validée par une entreprise. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour sélectionner un autre (co)demandeur.

Test 4 : le (co)demandeur sélectionné a-t-il un SIRET employeur ? si non, on efface le rattachement à une entreprise, le consentement sélectionné et les points entreprise éventuellement accordés. La demande n'est plus validée par une entreprise. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra saisir un SIRET dans l'interface SNE et mettre à jour sa demande, ou passer par l'interface pour sélectionner un autre (co)demandeur ou saisir un code entreprise.

Test 5 : le SIRET employeur du (co)demandeur sélectionné correspond-il à une entreprise connue en base ? si oui

- Si l'entity_id de la demande correspond déjà à cette entreprise, on préserve le rattachement à cette entreprise, la validation (ou invalidation) par cette entreprise, les points associés, le niveau de consentement déjà sélectionné et le nom d'employeur précédemment saisi. Aucun autre test n'est effectué.
- Si l'entity_id de la demande est null ou correspond à une autre entreprise, on effectue le rattachement à l'entreprise désignée par le SIRET. Les éventuel(le)s validation entreprise, points et consentement existants sont supprimés, ainsi que le nom de l'entreprise (main_employer_name). La demande devient INCOMPLETE. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour saisir le nom de l'employeur, et procéder à tous les autres choix. **[traitement modifié si on intègre la feature Mémorisation des validations et invalidations entreprise]**

Les tests suivants correspondent à ce que l'on nomme « rattachement par SIREN »

Test 6 : combien d'entreprises trouve-t-on en base avec le SIREN déduit du SIRET sélectionné dans la demande ?

- Aucun : on efface le rattachement à une entreprise, le consentement sélectionné et les points entreprise éventuellement accordés. La demande n'est plus validée par une entreprise. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra saisir un SIRET dans l'interface SNE et mettre à jour sa demande, ou passer par l'interface pour sélectionner un autre (co)demandeur.
- Un :
 - o Si l'entity_id de la demande correspond déjà à cette entreprise, on préserve le rattachement à cette entreprise, la validation (ou invalidation) par cette entreprise, les points associés, le niveau de consentement déjà sélectionné et le nom d'employeur précédemment saisi. Aucun autre test n'est effectué.
 - o Si l'entity_id de la demande est null ou correspond à une autre entreprise, on effectue le rattachement à l'entreprise désignée par le SIRET. Les éventuel(le)s validation entreprise, points et consentement existants sont supprimés, ainsi que le nom de l'entreprise (main_employer_name). La demande devient INCOMPLETE.

Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour saisir le nom de l'employeur, et procéder à tous les autres choix. **[traitement modifié si on intègre la feature Mémoire des validations et invalidations entreprise]**

- Plusieurs : on poursuit avec le test 7.

Test 7 : les entreprises identifiées via le SIREN appartiennent-elles toutes à la même arborescence ?

- Si non, on passe au test 8.
- Si oui, on passe au test 9.

Test 8 : combien d'entreprises identifiées par le SIREN sont Master ?

- Une :
 - o Si l'entity_id de la demande correspond déjà à cette entreprise, on préserve le rattachement à cette entreprise, la validation (ou invalidation) par cette entreprise, les points associés, le niveau de consentement déjà sélectionné et le nom d'employeur précédemment saisi. Aucun autre test n'est effectué.
 - o Si l'entity_id de la demande est null ou correspond à une autre entreprise, on effectue le rattachement à l'entreprise désignée par le SIRET. Les éventuel(le)s validation entreprise, points et consentement existants sont supprimés, ainsi que le nom de l'entreprise (main_employer_name). La demande devient INCOMPLETE. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour saisir le nom de l'employeur, et procéder à tous les autres choix. **[traitement modifié si on intègre la feature Mémoire des validations et invalidations entreprise]**
- Aucune ou plusieurs :
 - o Si le SIRET considéré est identique au SIRET déjà sélectionné sur la demande, on préserve le rattachement à cette entreprise inconnue en base (entity_id=null), la validation (ou invalidation) par cette entreprise, les points associés [il ne devrait pas y en avoir, mais autant prévoir le cas], le niveau de consentement déjà sélectionné et le nom d'employeur précédemment saisi. Aucun autre test n'est effectué.
 - o Si le SIRET considéré est différent du SIRET déjà sélectionné sur la demande, on effectue le rattachement à une entreprise inconnue en base (entity_id=null). Les éventuel(le)s validation entreprise, points et consentement existants sont supprimés, ainsi que le nom de l'entreprise (main_employer_name). La demande devient INCOMPLETE. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour saisir le nom de l'employeur, et procéder à tous les autres choix.

Test 9 : l'une des entreprises identifiées par le SIREN est-elle plus proche de la racine que les autres ?

- Si oui
 - o Si l'entity_id de la demande correspond déjà à cette entreprise, on préserve le rattachement à cette entreprise, la validation (ou invalidation) par cette entreprise, les points associés, le niveau de consentement déjà sélectionné et le nom d'employeur précédemment saisi. Aucun autre test n'est effectué.
 - o Si l'entity_id de la demande est null ou correspond à une autre entreprise, on effectue le rattachement à l'entreprise désignée par le SIRET. Les éventuel(le)s validation entreprise, points et consentement existants sont supprimés, ainsi que le

nom de l'entreprise (main_employer_name). La demande devient INCOMPLETE. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour saisir le nom de l'employeur, et procéder à tous les autres choix. **[traitement modifié si on intègre la feature Mémorisation des validations et invalidations entreprise]**

- Si non
 - o Si le SIRET considéré est identique au SIRET déjà sélectionné sur la demande, on préserve le rattachement à cette entreprise inconnue en base (entity_id=null), la validation (ou invalidation) par cette entreprise, les points associés [il ne devrait pas y en avoir, mais autant prévoir le cas], le niveau de consentement déjà sélectionné et le nom d'employeur précédemment saisi. Aucun autre test n'est effectué.
 - o Si le SIRET considéré est différent du SIRET déjà sélectionné sur la demande, on effectue le rattachement à une entreprise inconnue en base (entity_id=null). Les éventuel(le)s validation entreprise, points et consentement existants sont supprimés, ainsi que le nom de l'entreprise (main_employer_name). La demande devient INCOMPLETE. Aucun autre test n'est effectué. Le demandeur devra passer par l'interface pour saisir le nom de l'employeur, et procéder à tous les autres choix. **[traitement modifié si on intègre la feature Mémorisation des validations et invalidations entreprise]**